



TOUJOURS FIERES
D'ÊTRE EXPERTS-COMPTABLES



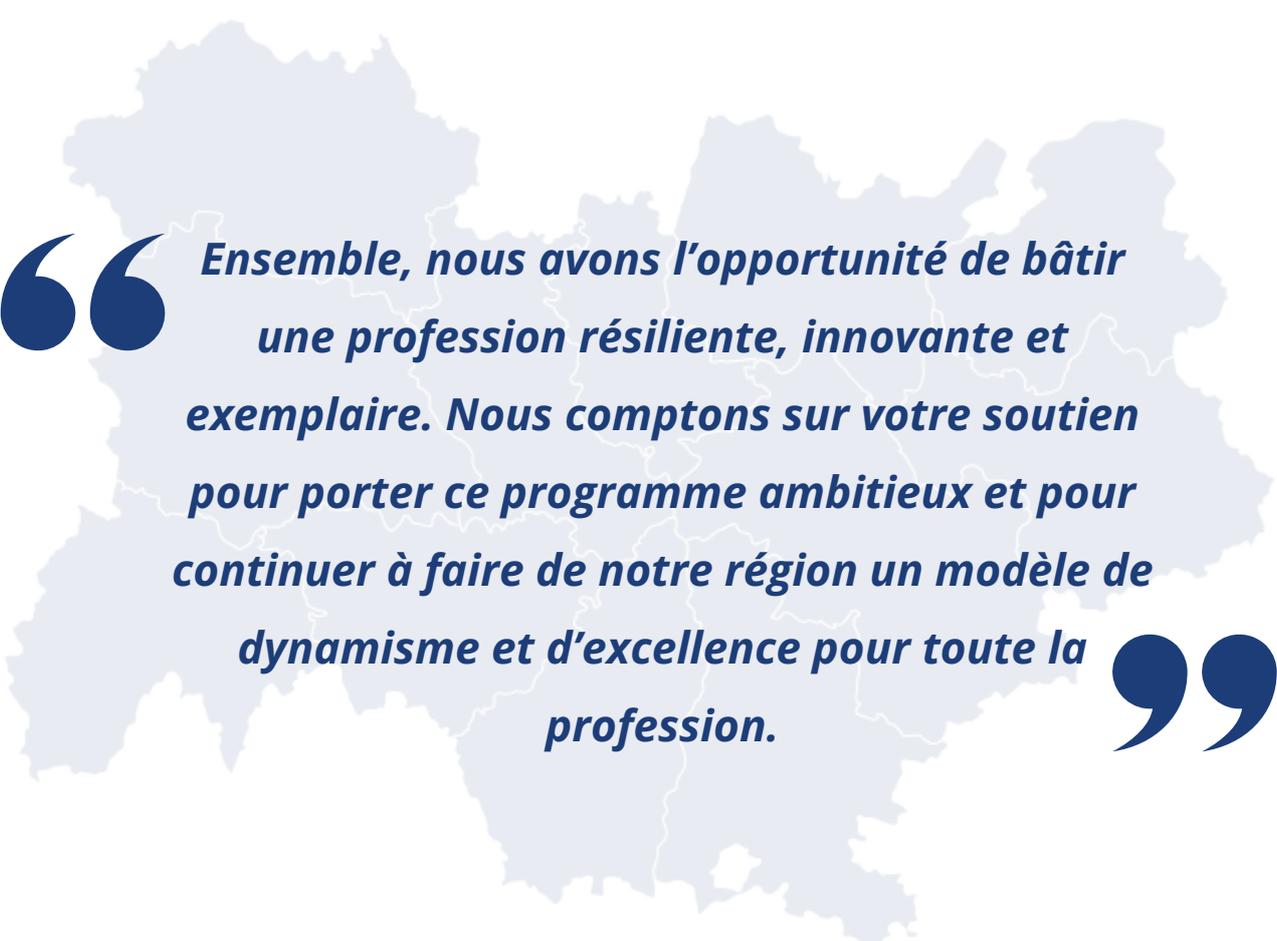
AURA

EN ACTION

UNE PROFESSION FORTE POUR
RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN



PROGRAMME RÉGIONAL AURA | 2024-2028



“ Ensemble, nous avons l’opportunité de bâtir une profession résiliente, innovante et exemplaire. Nous comptons sur votre soutien pour porter ce programme ambitieux et pour continuer à faire de notre région un modèle de dynamisme et d’excellence pour toute la profession. ”

ÉDITO

Chères consœurs, chers confrères,

À l'aube de cette nouvelle échéance électorale, nous sommes appelés à faire un choix crucial pour l'avenir de notre profession en Auvergne-Rhône-Alpes. Plus que jamais, nous devons affirmer notre ambition commune : construire une profession forte, unie et prête à relever les défis de demain.

Une profession forte et unie : l'unité est la pierre angulaire de notre réussite. Face aux bouleversements économiques et aux évolutions législatives, nous devons faire front commun. C'est en travaillant ensemble, en partageant nos expériences et en renforçant notre solidarité, que nous pourrons affirmer notre rôle indispensable dans le développement économique de notre région. Notre ambition est de rassembler toutes les forces vives de notre profession, afin de faire entendre notre voix d'une manière claire et déterminée.

Répondre aux défis de demain : l'attractivité de notre métier est un enjeu majeur. Nous devons continuer à attirer les jeunes talents, en leur offrant des perspectives d'évolution et en valorisant les compétences spécifiques des experts-comptables. La digitalisation est une réalité incontournable à laquelle nous devons non seulement nous adapter, mais aussi être des acteurs proactifs. Nous nous engageons à accompagner la transition numérique de notre profession en fournissant les outils et les formations nécessaires. Enfin, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) n'est plus une option : elle doit devenir une dimension intégrée à notre pratique quotidienne, en réponse aux attentes croissantes de nos clients et de la société.

Une institution présente sur tout le territoire : la proximité est une valeur essentielle. Nous nous engageons à renforcer la présence de l'institution sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque expert-comptable, qu'il soit en milieu urbain ou rural, doit pouvoir compter sur un soutien actif et une représentation efficace. Nous devons veiller à ce que le Conseil Régional soit présent dans tous les territoires et pour tous les experts-comptables de notre région. Personne ne doit être laissé de côté.

Ensemble, nous avons l'opportunité de bâtir une profession résiliente, innovante et exemplaire. Nous comptons sur votre soutien pour porter ce programme ambitieux et pour continuer à faire de notre région un modèle de dynamisme et d'excellence pour toute la profession.



UNE PROFESSION FORTE ET UNIE

Face aux mutations profondes qui transforment notre secteur, il est impératif de renforcer la cohésion au sein de notre profession. Ensemble, nous serons mieux préparés pour défendre nos intérêts communs, surmonter les défis économiques et législatifs, et affirmer notre rôle crucial dans le développement économique de la région. La solidarité et la coopération entre confrères seront les piliers de notre succès collectif.

1 | Engagement envers tous les acteurs de la profession

L'Ordre doit s'adresser non seulement aux experts-comptables, mais également aux collaborateurs de cabinet. En incluant tous les acteurs, nous renforçons la cohésion et l'efficacité de notre profession.

2 | Renforcement du rôle régalien de l'Ordre

Il est essentiel de renforcer le rôle de l'Ordre dans la garantie du respect des textes réglementaires, des normes professionnelles, du contrôle qualité et dans la lutte contre l'exercice illégal de la profession. Ces actions sont cruciales pour maintenir la crédibilité et l'intégrité de notre profession.

3 | Soutien à l'exercice professionnel

Le CROEC doit continuer à simplifier l'exercice professionnel des confrères, en veillant à ce que tous respectent les mêmes règles, garantissant ainsi l'équité et la justice au sein de la profession.

4 | Valorisation de la marque "Expert-comptable"

- Relations publiques : poursuite de l'organisation de réunions de travail régulières et structuration d'un pôle de suivi de l'actualité territoriale et nationale pour positionner les experts-comptables au cœur de l'économie et de la société.
- Grand public : renforcement des initiatives visant à accroître l'attractivité de la profession.
- Chefs d'entreprise : poursuite de l'organisation de réunions régulières avec le monde économique, notamment sur les nouvelles missions, telles que le conseil en digitalisation ou en RSE, pour renforcer notre impact et notre visibilité.

5 | Création d'une communauté régionale

La création d'une communauté des experts-comptables en Auvergne-Rhône-Alpes renforcera le sentiment d'appartenance et facilitera les échanges et la collaboration entre confrères et leurs équipes.

ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

Pour attirer et fidéliser les talents, il est crucial de valoriser l'image dynamique et moderne de l'expertise comptable. L'attractivité de notre profession repose sur notre capacité à offrir un environnement de travail stimulant, des perspectives d'évolution intéressantes et un engagement fort envers nos collaborateurs.

1 | Amélioration de la marque employeur

Accompagner les cabinets dans l'amélioration de leur image en promouvant un environnement de travail flexible et inclusif, ainsi que des pratiques managériales modernes.

2 | Promotion des bonnes pratiques

Création d'un club Management pour partager et diffuser les meilleures pratiques de gestion au sein de la profession.

3 | Renforcement des liens avec les écoles

Développer des partenariats avec les institutions éducatives, promouvoir le Label " École de la profession " et organiser des événements engageants, tel qu'un tournoi de gestion pour renforcer les liens entre les étudiants et la profession.

4 | Promotion de l'attractivité

Lancement d'un nouveau cycle de conférences et d'initiatives pour renforcer l'attractivité de la profession auprès des jeunes talents, et pour sensibiliser à l'évolution des métiers de l'expertise comptable.



DIGITALISATION ET EXPLOITATION DES DONNÉES

La digitalisation est au cœur de l'évolution de notre profession. Pour rester compétitifs, nous devons adopter les nouvelles technologies, anticiper les changements à venir et accompagner nos confrères dans cette transition.

1 | Accompagnement dans la transition numérique

Promotion des parcours de formation sur la transition numérique et l'intelligence artificielle, en vue de préparer l'arrivée de la facture électronique (FE) et d'autres innovations technologiques.

2 | Sécurité numérique

Création d'une équipe de référents en cybersécurité et d'une cellule de veille dédiée pour accompagner les experts-comptables dans la gestion des risques numériques.

Une équipe disponible en permanence (astreintes tournantes) sera mise en place pour répondre aux urgences en matière de cybersécurité.

3 | Innovation

Développement d'un club numérique, création d'un incubateur pour les innovations technologiques, et organisation d'un congrès dédié à la facture électronique pour partager les meilleures pratiques et anticiper les évolutions futures.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

La Responsabilité Sociétale des Entreprises doit devenir une composante centrale de notre activité. Répondre aux attentes croissantes de nos clients et de la société en matière de RSE ouvre de nouvelles opportunités pour notre métier et renforce notre rôle dans la société.



1 | Orientation des missions RSE

Fournir une vision claire des missions liées à la RSE, au-delà des exigences de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), pour guider les experts-comptables dans le développement de cette dimension dans leur activité.

2 | Formation et sensibilisation

Valoriser et promouvoir les formations IFAURA sur la RSE et le bilan carbone. Organiser les États généraux de la RSE pour échanger sur les enjeux, les défis et les opportunités dans ce domaine.

3 | Valorisation académique

Mettre en avant la chaire CSE pour renforcer l'expertise de la profession sur de nombreux sujets sociétaux et en accroître la visibilité auprès des clients et du grand public.

4 | Partage de bonnes pratiques

Favoriser le partage de bonnes pratiques entre consoeurs et confrères.

UNE INSTITUTION présente sur TOUT LE TERRITOIRE

La proximité est essentielle pour répondre aux besoins de tous nos membres. Nous nous engageons à renforcer notre présence sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, en veillant à ce que chaque expert-comptable, qu'il exerce en zone urbaine ou rurale, bénéficie du même niveau de soutien et de représentation.

1 | Présence territoriale renforcée

- Réunions départementales : maintien et développement des réunions dans chaque département pour assurer un dialogue continu et direct avec les membres.
- Déploiement régional : renforcement de la présence du CROEC dans 4 à 5 villes stratégiques de la région, pour faciliter l'accès aux services et aux ressources pour tous les professionnels.
- Maintien du site de Clermont-Ferrand pour garantir un maillage territorial efficace.

2 | Soutien aux clubs et associations locales

- Travailler en étroite collaboration avec les associations locales d'experts-comptables pour organiser des événements, faciliter les échanges et renforcer les réseaux locaux, tout en appuyant les initiatives des clubs professionnels.
- Poursuite du soutien au CJEC et à l'ANECS, afin de renforcer leur dynamisme et leur présence sur l'ensemble du territoire.



DÉCOUVREZ LES MESSAGES DE VOS CANDIDATS



 [@federation-ecf](https://www.youtube.com/@federation-ecf)



VOTRE LISTE



CARTEL DAMIEN | 69



BESSON CHRISTOPHE | 63



BIBOUD LAURENCE | 73



CHABRILLAT PAUL | 69



REINHARDT RÉMY | 74



GRESLE STÉPHANIE | 69



GAUZY EMMANUEL | 15



CHALOIN ERIC | 38



FAYET AURÉLIE | 42



KLEIN RAPHAËL | 74



SCHNEIDER CYRILLE | 43



VERICEL OCTAVIE | 69



PAOUR GUILLAUME | 69



PERRIER CHRISTOPHE | 42



MATHIEU ANNE-HÉLÈNE | 69



MASSON HUBERT | 01



FARGIER FABIEN | 07



LEMAITRE-GUILLE CORALIE | 74



COURSOLLE FRANK | 03



KHADDAR AHMED | 26



PANIER AMÉLIE | 69



RAPIN FLORENT | 38



RACHID MOHAMMED | 38



SACLIER MORGANE | 69



MUGNIERY PHILIPPE | 73



RENCHY JÉRÉMY | 69



LIU JONINON LIYA | 69



MAUREAU JACQUES | 69



MAZERAN OLIVIER | 69



BATTAGLIA NATHALIE | 63



COLLIN GUILLAUME | 69



TONNARD PASCAL | 01



COHADE BÉNÉDICTE | 63



BRUN STÉPHANE | 38



DEBIOLLES NICOLAS | 69



DUBREUIL ODILE | 42



VELAY PATRICK | 69



BOTTOLI SERGE | 69



CHEVALLIER MARIE-JOËLLE | 74



CLAUS GILLES | 69



ALCARAZ GIL | 69



SIAUX ISABELLE | 69

MODALITÉS DE VOTE

ÉLECTIONS CNOEC ET CROEC DU 4 NOVEMBRE AU 18 NOVEMBRE 2024

MATERIEL DE VOTE



L'identifiant de vote sera adressé aux électeurs par le prestataire de vote (la société LegaVote) : le **25 octobre**, par courrier recommandé avec avis de réception et le **28 octobre**, par mail en provenance de l'adresse oc@legavote.fr (pensez bien à vérifier vos *spams*).

COMMENT VOTER ?



Le site internet de vote dédié à l'élection (<https://oc.legavote.fr>) sera ouvert du **4 novembre 00 h 00 au 18 novembre minuit (heures locales), 24 h/24, 7 j/7**.

Les électeurs pourront se connecter au site à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone relié à internet. Ils devront renseigner l'identifiant reçu ainsi que leur numéro de Supra.

Le dépouillement aura lieu le mardi 19 novembre à 14 h 30 (heure de Paris).



LE SITE

Le site de vote sera ouvert du 4 novembre au 18 novembre 2024 minuit (heures locales), 24h/24h et 7j/7j.



LE VOTE

Le vote a lieu exclusivement par voie électronique, via le site de vote sécurisé.



LE DÉPOUILLEMENT

Le dépouillement aura lieu au Conseil National le 19 novembre 2024 à 14h00.